



CORONAVIRUS

Les incertitudes du calendrier scolaire

Pour le ministère, il est trop tôt pour se prononcer sur un report des examens

A lors que la France commence sa première semaine de confinement total, plus de 12 millions d'élèves devront pratiquer «l'école à distance» au moins jusqu'aux vacances de printemps. Le calendrier scolaire pourrait-il être modifié pour rattraper les cours? Les épreuves du diplôme national du brevet et du baccalauréat seront-elles repoussées?

A mesure que les conditions de confinement se sont durcies, le discours du ministre de l'éducation nationale s'est fait de moins en moins affirmatif à ce sujet. Dimanche 15 mars sur Franceinfo, Jean-Michel Blanquer affirmait «*privilégier*» le scénario où «*le pic d'épidémie serait derrière nous une fois les vacances de printemps terminées*». C'était avant l'annonce du confinement total, déclaré lundi soir par le président Macron.

Interrogé de nouveau mercredi 18 mars, toujours sur Franceinfo, pour savoir si l'année scolaire pouvait être prolongée et les congés d'été rabaotés, Jean-Michel Blanquer a affirmé que «*tout est sur la table*» et que «*rien n'est impossible*». De même, sur la question du report du bac et du brevet, «*s'il fallait faire évoluer bac et brevet, on le ferait*», a déclaré le ministre, qui continue à privilégier l'hypothèse du maintien des examens.

Organisation des épreuves

La durée totale du confinement, encore inconnue à ce jour, empêche le ministère de l'éducation nationale de se prononcer plus clai-

rement, souffle-t-on Rue de Grenelle. Si l'école reprend après les congés de printemps, le calendrier scolaire pourra sans doute être maintenu en l'état, avec quelques aménagements. Il pourrait s'agir d'un «*allègement des programmes*» sur lesquels les élèves seront interrogés aux examens du bac et du brevet, plaide Philippe Vincent, secrétaire général du SNPDEN, le syndicat majoritaire des chefs d'établissement. Si la période se prolonge, organiser normalement les examens deviendra plus délicat. Il faudra alors envisager de repousser les épreuves, d'en supprimer certaines, voire de les organiser au mois de septembre.

Le SNPDEN souhaite d'emblée aller «*au plus simple*» et propose l'hypothèse d'un baccalauréat «*sur dossier*», exceptionnellement, pour la cuvée 2020. «*Les élèves de terminale ont rempli Parcoursup et donc validé trois semestres de première, et deux de terminale. Il y a largement assez de matière pour leur délivrer le bac, en envisageant par exemple une session en septembre pour les dossiers qui posent question*», défend Florence Delannoy, secrétaire générale adjointe du syndicat et proviseure dans l'académie de Bordeaux. Les syndicats enseignants, eux, ne se prononcent pas pour l'instant.

En revanche, ils rapportent des réactions «*agacées*», voire «*épidermiques*», de leurs collègues devant la possibilité de repousser les vacances – une option que Jean-Michel Blanquer n'a pas écartée,

mercredi matin. «*Les collègues l'ont assez mal pris. Ils ne sont pas en vacances pendant le confinement et se mettent en quatre pour assurer la continuité pédagogique*», rapporte Sophie Vénétiay, du SNES-FSU. «*Laisser entendre que les enseignants se tourment les pouces devant Netflix et qu'ils devront rattraper plus tard, ça ne passe pas du tout*», dit également Alexis Torchet, du SGEN-CFDT.

Jean-Michel Blanquer a assuré qu'il ferait un point sur le sujet du calendrier scolaire à la fin du mois, mais les syndicats réclament des hypothèses de travail au plus vite. «*Cela éviterait de prendre les personnels de court en leur apprenant fin mars que le confinement est prolongé pour encore trois semaines*», explique Sophie Vénétiay. Pour Philippe Vincent, «*la réponse "on va voir" ne suffit pas*». «*Il faut qu'on puisse y réfléchir ensemble*», défend encore le syndicaliste.

Les concours de l'enseignement supérieur pourraient également être bouleversés. Les premiers reports d'épreuves, annoncés dimanche 15 mars, concernent surtout le recrutement des enseignants (capes, agrégation, concours de professeurs des écoles). Si le confinement s'étendait jusqu'à fin avril, il faudrait envisager de reprogrammer aussi les épreuves écrites des grandes écoles de commerce et d'ingénieurs – une hypothèse qui n'a pas été écartée par le ministre de l'éducation nationale. ■

VIOLAINE MORIN

Si l'école reprend après les congés de printemps, le calendrier pourra être maintenu, avec quelques aménagements